

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE RÉALISATION POUR LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2021

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
41	41	14

Date de convocation	01/07/2021
Date d'affichage	02/07/2021

DL21019	OBJET : SORTIE D'INVENTAIRE DE BIENS AMORTIS – MODIFICATION DU SEUIL DES BIENS DE FAIBLE VALEUR – MODIFICATION DE SORTIE DES BIENS ACQUIS PAR LOT
----------------	--

Le sept juillet deux mille vingt et un, à 15 h 00, s'est réuni dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard, régulièrement convoqué le 1^{er} juillet 2021, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président du SITOM Sud Gard.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Marc TAULELLE, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Sylvette FAYET, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Frédéric BEAUME, Mme Aurélie PROHIN suppléante de M. Pierre LUCCHINI, Mme Marie-France RAINVILLE suppléante de M. Alain DALMAS.

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Pascale VENTURINI, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Monique BOISSIERE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jack DENTEL, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT,

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET, Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Julien PLANTIER à Richard TIBERINO

Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE

Martine KUFFER à Didier LEBOIS

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président en charge des finances expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'avis du bureau en date du 1^{er} juillet 2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De sortir de l'inventaire l'ensemble des biens de faible valeur totalement amortis au 31 décembre 2020, dont la date d'entrée d'immobilisation est comprise entre 2011 et 2016 et dont la valeur globale est estimée à 1 974,08 €, conformément au tableau détaillé joint en annexe 1.

Article 2 : De sortir de l'inventaire l'ensemble des biens, totalement amortis et mis au rebus, dont la valeur globale est estimée à 83 543,38 €, conformément au tableau détaillé joint en annexe 2.

Article 3 : Qu'à compter de l'exercice 2021, le seuil des biens de faible valeur est porté à 500 €, ils pourront être sortis annuellement de l'inventaire comptable.

Article 4 : De sortir de l'état de l'actif, les biens acquis, totalement amortis et mis au rebus, pour un total de 83 543,38 €, conformément au tableau détaillé joint en annexe 2.

Article 5 : De sortir les biens acquis par lot, selon la méthode du coût moyen pondéré.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14 + 3 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Le Président du SITOM Sud Gard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210707-DL21019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2021

Affichage : 28/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation




Richard TIBERINO